

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation de Mr Michel PELLETIER, Maire et sous sa présidence.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mme CAIVEAU, Adjointe, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoints, Mmes BALLANGER, HERVÉ et MM. LAURENT, MORAND, ROCHÉ, Conseillers municipaux

Absent excusé : Mmes GIRAUD (Pouvoir à Mme CAIVEAU), WITCZAK (Pouvoir à Mr LAURENT), Mr VIDAL (Pouvoir à Mr GIRAUD), Mme LINKA et Mr VINET

Absente : Mme MITU

Secrétaire de séance : Mme HERVÉ

Date de convocation : 16 juin 2023

Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 5 juin 2023, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1°) DEVIS TRAVAUX VOIRIE 2023 ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Suite à la commission voirie du 11 mai et la réunion de Conseil Municipal du 5 juin dernier validant les chemins à remettre en état cette année, aussi bien en revêtement qu'en point à temps, Mr le Maire fait part des devis reçus de l'entreprise Marchand et du Syndicat Départemental de la Voirie.

Les chiffrages sont les suivants :

- Entreprise Marchand	:	46 145,16 € TTC
- SDV 17	:	38 606,40 € TTC

Mr le Maire rappelle qu'il est nécessaire de rajouter à ce chiffrage le devis Marchand validé à la précédente réunion pour la réfection du Chemin Limitrophe avec Chantemerle sur la Soie.

Mr le Maire indique qu'il sera possible de prétendre à une subvention de la part du Département, courrier reçu ce jour.

Par 9 voix Pour et 3 abstentions, le Conseil Municipal retient les devis du SDV 17 représentant un montant global de 38 606,40 € TTC et autorise Mr le Maire ou un Adjoint à les signer. Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Département.

2°) PERSONNEL COMMUNAL : PARTICIPATION COMMUNE A LA GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE + LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Suite au retour favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion 17 en date du 6 juin 2023, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité la revalorisation des montants de participations pour la protection prévoyance des agents communaux suivant les indices majorés suivants :

- IM 330 à 450 = 45 €/mois pour un temps complet
- IM 451 à 550 – 60 €/mois pour un temps complet

En ce qui concerne le point sur les lignes directrices de gestion, ce dernier a fait l'objet d'un arrêté du Maire et non d'une délibération du Conseil Municipal suite aux indications données par le Centre de Gestion 17.

3°) REVISION LOYER EPICERIE

La révision du loyer de l'épicerie est triennale et donc arrive à son échéance fin août 2023.

Suite à la parution de l'indice des loyers commerciaux du 1^{er} trimestre 2023, une révision du loyer est possible pour l'Epicerie à compter du 1^{er} septembre 2023. Le loyer serait porté à 329,17 € HT/mois au lieu de 297,32 € HT/Mois actuellement.

Le Conseil Municipal avec 9 voix Pour et 2 abstentions, valide l'augmentation du loyer de l'Epicerie au 1^{er} septembre 2023.

4°) DECISION MODIFICATIVE

Afin de prendre en considération les décisions prises à la dernière réunion de Conseil Municipal, une DM est nécessaire pour prévoir des crédits supplémentaires en investissement concernant les travaux avec le Département pour la Rue de la Villeneuve mais également divers virements de crédits suite au changement de nomenclature comptable au 1^{er} janvier dernier.

Le Conseil Municipal valide cette DM.

5°) PREPARATION DU 13 JUILLET

Le menu et les commandes à faire sont discuter. La réalisation de verres à bière à l'effigie de la Commune sera débattue pour une autre année.

9°) QUESTIONS DIVERSES

Ponts sur Landes

Mr le Maire indique que suite à une étude des ponts du Moulin et celui de Pallut, il serait nécessaire de voir celui du Moulin suite à des infiltrations présentes sous la voûte. Attendre que l'eau ait diminué.

Souci de poubelles

Evocation du problème de manque de containers – Rue d'Aunis avec l'arrivée de nouveaux habitants dans cette rue. Le souci est que la Commune ne possède pas d'emplacements pour en mettre davantage. Voir éventuellement une solution avec la famille Gouineaud.

Mr Baudouin fait part également de la demande de Mme Ricchi à Pallut pour avoir des containers plus grands. Le point a été vu avec Cyclad et doit être solutionné prochainement.

La séance est levée à 22h15.